

**RAPPORT
FINANCIER TRIMESTRIEL**
PREMIER TRIMESTRE



30 JUIN 2022
Non vérifié



Canada 

Table des matières

Compte rendu	2
Résultats financiers – Points saillants	3
Analyse des risques	4
Changements touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes.....	5
Financement <i>ex ante</i>	10
Liquidités mobilisables	10
Déclaration de responsabilité de la direction	11
États financiers consolidés condensés et notes complémentaires	12
État consolidé condensé de la situation financière.....	12
État consolidé condensé du résultat global	13
État consolidé condensé des variations des capitaux propres.....	14
Tableau consolidé condensé des flux de trésorerie.....	15
Notes complémentaires.....	16
1 – Informations générales	16
2 – Principales méthodes comptables.....	17
3 – Instruments financiers.....	17
4 – Actifs au titre de droits d’utilisation et obligations locatives	19
5 - Provision pour pertes liées à l’assurance-dépôts.....	20
6 – Charges d’exploitation.....	21
7 – Transactions entre parties liées	21

Compte rendu

Premier trimestre – exercice 2022-2023

Le présent compte rendu a été rédigé conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État publiée par le Conseil du Trésor (la « Norme du Conseil du Trésor »). Il ne prétend pas à l'exhaustivité d'un véritable rapport de gestion. On présume que les déclarations et l'information figurant dans le Rapport annuel 2022 de la SADC s'appliquent également au trimestre considéré, à moins de mise à jour.

Les états financiers consolidés condensés n'ont pas été audités et ils ont été établis conformément à la Norme du Conseil du Trésor.

Le présent compte rendu et les états financiers qui l'accompagnent ont été examinés et approuvés par le Comité d'audit de la SADC.

Résultats financiers – Points saillants

Pour le premier trimestre terminé le 30 juin 2022, la Société d'assurance-dépôts du Canada (la « SADC » ou la « Société ») a enregistré un bénéfice net de 112 millions de dollars qui résulte des éléments suivants : produits tirés des primes (204 millions), produits tirés des placements (25 millions), augmentation de 100 millions de dollars de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts (la « provision »), charges d'exploitation nettes (16 millions) et charge d'impôt (1 million). Pour la période correspondante de l'exercice précédent, la SADC avait affiché un bénéfice net de 148 millions de dollars qui se ventilait comme suit : produits tirés des primes (193 millions), produits tirés des placements (22 millions), augmentation de la provision (50 millions), charges d'exploitation nettes (16 millions) et charge d'impôt (1 million).

Les produits tirés des primes du trimestre terminé le 30 juin 2022, soit 204 millions de dollars, sont en hausse de 11 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse est surtout attribuable à la croissance des dépôts assurés.

Les produits tirés des placements du trimestre terminé le 30 juin 2022 s'élèvent à 25 millions de dollars, soit 3 millions de plus qu'il y a un an. Cette hausse s'explique essentiellement par la croissance du portefeuille de placement (7 272 millions de dollars au 30 juin 2022 contre 6 476 millions au 30 juin 2021) et par une hausse du taux de rendement effectif moyen pondéré des placements (1,47 % au 30 juin 2022 contre 1,37 % au 30 juin 2021).

Les charges d'exploitation nettes du trimestre qui a pris fin le 30 juin 2022 ont atteint 16 millions de dollars, soit sensiblement le même montant qu'il y a un an.

Au 30 juin 2022, la provision se chiffrait à 2 000 millions de dollars, soit 100 millions de plus qu'au 31 mars 2022, ce qui s'explique par une augmentation de l'exposition aux pertes et par une probabilité de défaillance plus élevée chez certaines institutions membres.

Au 30 juin 2022, le total des actifs de la SADC s'élevait à 7 512 millions de dollars, dépassant de 208 millions de dollars le total inscrit au 31 mars 2022, surtout en raison des primes d'assurance-dépôts à recevoir de 204 millions de dollars inscrits au premier trimestre. La Société perçoit ces primes auprès des institutions membres en juillet et en décembre de chaque exercice.

Au 30 juin 2022, le financement *ex ante* de la SADC (7 494 millions de dollars) correspondait à 69 points de base des dépôts assurés (1 082 milliards de dollars). En 2011, la SADC avait ciblé un financement égal à 100 pb des dépôts assurés (dans le long terme) et s'était engagée à hausser les taux de prime en conséquence, de manière à atteindre sa cible dans un horizon de 10 à 15 ans. En 2021-2022, la Société a procédé à un examen stratégique de son financement *ex ante* et de son régime de primes différentielles, puis, le 25 juillet 2022, soit après la fin du premier trimestre, elle a annoncé les décisions suivantes :

- La SADC compte se fixer une cible à court terme selon laquelle le financement *ex ante* devrait dépasser 85 pb des dépôts assurés d'ici l'exercice 2026-2027.
- Cette cible à court terme dictera l'établissement des taux de prime annuels ainsi que les communications aux institutions membres sur les niveaux de prime à venir.
- La Société fera le point sur sa cible à court terme en fonction des principaux facteurs de risque dès que la cible de 85 pb sera dépassée ou, au plus tard, dans cinq ans.

Analyse des risques

La direction de la SADC surveille les risques auxquels les institutions membres sont exposées et qui nécessitent des ajustements à la provision, et elle se sert d'un programme de gestion des risques d'entreprise (GRE) pour recenser et gérer les risques importants de la Société. Le programme de GRE influe sur l'élaboration des stratégies, la prise de décisions et l'attribution des ressources, et il prévoit la réévaluation des risques chaque trimestre.

Au 30 juin 2022, la SADC avait en place des stratégies appropriées d'atténuation des risques importants recensés grâce au programme de GRE. La direction évalue et surveille ces risques sans relâche.

Changements touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes

Voici un résumé des divers changements importants survenus au chapitre du fonctionnement de la Société, de son personnel et de ses programmes au cours du trimestre.

Fonctionnement Au 15 juillet 2022, les institutions membres avaient transmis leurs déclarations annuelles des dépôts assurés à partir desquelles les produits tirés des primes sont établis pour l'exercice. Sur la base de ces déclarations, les dépôts assurés que les institutions membres détenaient au 30 avril 2022 totalisaient 1 082 milliards de dollars (1 025 milliards au 30 avril 2021).

Pour l'exercice 2022-2023, les produits tirés des primes sont estimés à 815 millions de dollars (772 millions en 2021-2022).

Conseil d'administration, direction et personnel

Le 20 juin 2022, M. Robert O. Sanderson a été reconduit à la tête du conseil d'administration pour un mandat de trois ans à compter du 1^{er} juillet 2022.

La *Loi d'exécution du budget* a reçu la sanction royale le 23 juin 2022. La présidente et première dirigeante devient donc membre à part entière du conseil d'administration de la SADC.

La loi prévoyait par ailleurs l'ajout d'un administrateur issu du secteur privé, ce qui porte à douze le nombre de membres du conseil (six administrateurs désignés d'office et six administrateurs issus du secteur privé), en plus du président. Le Bureau du Conseil privé a indiqué que le recrutement pour le nouveau poste d'administrateur et le poste actuellement vacant débutera à la fin du deuxième trimestre de 2022.

M^{me} Chantal Richer, chef de l'exploitation, a pris sa retraite le 30 juin dernier.

En date du 30 juin 2022, par souci de clarté tant au sein de la Société qu'à l'extérieur de celle-ci, les titres et les responsabilités des hauts dirigeants ont été harmonisés plus étroitement avec les grandes stratégies de la Société. En résultent les changements suivants :

- Gina Byrne, vice-présidente, Risque et Règlement (était chef, Risque et Règlement, Institutions membres)
- Michael Mercer, vice-président, Solutions déposants (était chef, Données et Assurance)
- Angela Roberge, vice-présidente, Affaires générales et chef de bureau (était chef, Ressources humaines et chef de bureau)
- Camille Ringrose, directrice financière et responsable, Efficacité opérationnelle (était responsable, Finances, Exploitation et directrice financière)
- Christa Walker, secrétaire de la Société, chef des Services juridiques et responsable, Intégration des politiques (était conseillère générale, secrétaire de la Société et chef des Services juridiques)

Programmes et projets

Le 30 avril 2022, la SADC a élargi la portée de sa protection pour y inclure les régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) et les régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI), deux nouvelles catégories distinctes. Par ailleurs, de nouvelles règles sont entrées en vigueur pour renforcer la protection des dépôts assurables détenus en fiducie ou par l'entremise de courtiers. Il s'agit là de la seconde série de modifications issues de l'examen du cadre d'assurance-dépôts.

Résultats financiers

Comparaison entre le trimestre terminé le 30 juin 2022 et le trimestre terminé le 30 juin 2021

Le tableau ci-après compare les résultats de la SADC pour les trimestres terminés le 30 juin 2022 et le 30 juin 2021.

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le		Écart	
	30 juin 2022	30 juin 2021	Augmentation (diminution) (\$)	(%)
Produits tirés des primes	203 680	193 015	10 665	6 %
Produits tirés des placements et autres produits	25 190	22 164	3 026	14 %
Variation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	100 000	50 000	50 000	100 %
Charges d'exploitation nettes	16 360	16 444	(84)	(1 %)
Charge d'impôt	861	844	17	2 %
Résultat net	111 649	147 891	(36 242)	(25 %)

Produits tirés des primes

Les primes versées par les institutions membres sont fonction du montant total des dépôts assurés que celles-ci détiennent au 30 avril de chaque année ; elles sont calculées annuellement conformément aux dispositions de la Loi sur la SADC et du *Règlement administratif sur les primes différentielles* de la SADC. Pour l'exercice 2022-2023, le taux approuvé pour la catégorie I (taux de base) représente 7,5 points de base des dépôts assurés, soit le même taux qu'en 2021-2022. Les produits tirés des primes pour l'exercice 2022-2023, établis selon les dépôts assurés au 30 avril 2022, devraient atteindre 815 millions de dollars, soit environ 7,5 points de base des dépôts assurés. Le montant comptabilisé chaque trimestre correspond au quart des primes annuelles perçues.

Le temps qu'il faudra pour atteindre la cible du financement *ex ante* de la Société dépend en grande partie des taux de prime établis. Comme on peut le lire dans la partie Résultats financiers – Points saillants, le 25 juillet 2022 la SADC a annoncé qu'elle comptait se fixer une cible à court terme selon laquelle le financement *ex ante* devrait dépasser 85 pb des dépôts assurés d'ici l'exercice 2026-2027. La cible à court terme dictera l'établissement des taux de prime annuels ainsi que les communications aux institutions membres sur les niveaux de prime à venir.

Par ailleurs, la SADC a lancé une consultation au sujet des modifications qu'elle propose d'apporter à son régime de primes différentielles pour moderniser et rendre plus efficace le mécanisme d'établissement des primes fondées sur le risque que les institutions membres doivent acquitter chaque année.

Les produits tirés des primes comptabilisés pour le trimestre qui a pris fin le 30 juin 2022 se sont élevés à 204 millions de dollars, soit 6 % de plus que les 193 millions comptabilisés un an plus tôt. La hausse est surtout attribuable à la croissance des dépôts assurés. Ceux-ci sont passés de 1 025 milliards de dollars au 30 avril 2021 à 1 082 milliards au 30 avril 2022, une hausse de 6 %.

Produits tirés des placements et autres produits

Les produits tirés des placements et autres produits du trimestre qui a pris fin le 30 juin 2022 totalisent 25 millions de dollars, soit 3 millions de plus que pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique essentiellement par la croissance du portefeuille de placement (7 272 millions de dollars au 30 juin 2022 contre 6 476 millions au 30 juin 2021) et par une hausse du taux de rendement effectif moyen pondéré des placements (1,47 % au 30 juin 2022 contre 1,37 % au 30 juin 2021).

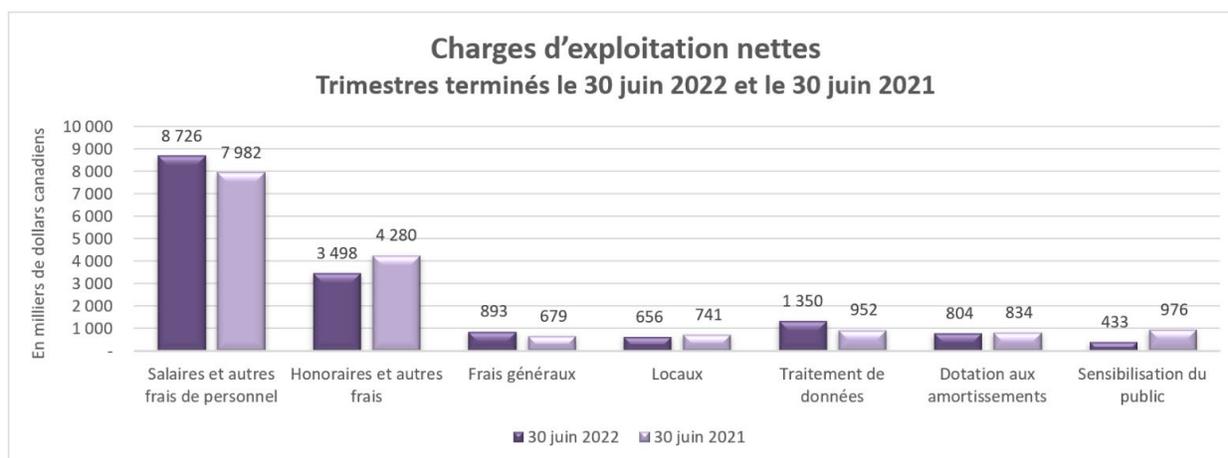
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

La provision correspond au montant des pertes que, selon les meilleures estimations de la direction, la SADC s'attend à subir en sa qualité d'assureur-dépôts et d'autorité de règlement. Elle est évaluée trimestriellement et fait l'objet de rajustements s'il y a lieu.

Pour obtenir ses estimations, la direction tient compte des variables essentielles à l'établissement de ses provisions, dont les risques de perte, la probabilité de défaillance d'institutions membres établie à partir des statistiques de défaillance réelle, le pourcentage prévu de pertes en cas de défaillance, les renseignements obtenus des organismes de surveillance, divers indicateurs économiques et la connaissance particulière que la SADC possède au sujet du profil de risque de chacun de ses membres.

Au 30 juin 2022, la provision s'établissait à 2 000 millions de dollars, en hausse de 100 millions depuis la fin du trimestre précédent, ce qui s'explique par une augmentation de l'exposition aux pertes et par une probabilité de défaillance plus élevée chez certaines institutions membres.

Charges d'exploitation nettes



Les charges d'exploitation nettes du trimestre terminé le 30 juin 2022 se sont élevées à 16 millions de dollars, soit sensiblement le même montant que durant le trimestre correspondant de 2021.

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt fédéral sur le résultat. Le résultat fiscal de la Société provient principalement des intérêts sur placements auxquels sont appliquées les déductions dont la Société peut se prévaloir pour calculer son résultat net imposable. Aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, les produits tirés des primes de la Société ne sont pas imposables, et la variation de la provision pour pertes

liées à l'assurance-dépôts ne peut faire l'objet d'une déduction fiscale. Par ailleurs, les recouvrements des montants radiés antérieurement ne sont pas imposables, car la Société n'avait pas réclamé de déduction fiscale lorsque ces sommes avaient été radiées.

Dans les rapports trimestriels, la SADC utilise un taux d'impôt effectif pour calculer son passif ou actif d'impôt selon IAS 34, Information financière intermédiaire. Pour le trimestre terminé le 30 juin 2022, la Société a comptabilisé une charge d'impôt de 1 million de dollars, soit sensiblement le même montant que pour la même période de l'exercice précédent.

Résultats prévus pour l'exercice 2022-2023, comparativement au Plan d'entreprise

La présente section comporte des données financières prospectives fondées sur certaines hypothèses. Les résultats réels pourraient présenter des écarts importants par rapport à ces prévisions.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2022-2023		Écart	
	Prévisions	Plan d'entreprise	Augmentation (Diminution) (\$)	(%)
Produits tirés des primes	815	822	(7)	(1 %)
Produits tirés des placements et autres produits	109	89	20	22 %
Variation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	150	100	50	50 %
Charges d'exploitation nettes	88	88	-	-
Charge d'impôt	5	-	5	100 %
Résultat net	681	723	(42)	(6 %)

Produits tirés des primes

Le Plan d'entreprise 2022-2023 à 2026-2027 de la SADC (le « Plan ») prévoyait des produits tirés des primes de 822 millions de dollars pour l'exercice 2022-2023, un chiffre qui se rapproche de l'estimation actuelle de la direction (815 millions). Le Plan s'appuyait sur certaines hypothèses relatives à la croissance du volume des dépôts assurés et au classement des institutions membres selon le barème de primes différentielles. Ces hypothèses ne se sont pas confirmées, ce qui explique les écarts entre les chiffres du Plan et les prévisions actuelles.

Produits tirés des placements et autres produits

Le montant prévisionnel des produits tirés des placements et autres produits correspond à 109 millions de dollars, soit un écart de 20 millions par rapport aux 89 millions annoncés dans le Plan. Cette hausse résulte de la variation de certaines hypothèses ayant servi à l'élaboration du Plan, notamment le rendement prévu du portefeuille de placement et les primes d'assurance-dépôts qui seraient encaissées.

Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

La provision prévue au 31 mars 2023 serait de 2 050 millions de dollars, contrairement aux 2 600 millions annoncés dans le Plan. La diminution découle surtout de changements dans le profil de risque de certaines institutions membres depuis décembre 2021.

Charges d'exploitation nettes

Les charges d'exploitation nettes prévues pour l'exercice 2022-2023 seraient de 88 millions de dollars, ce qui est conforme avec le budget établi dans le Plan.

Financement ex ante

Pour qu'un régime d'assurance-dépôts soit efficace et mérite la confiance du public, il doit reposer sur des mécanismes de financement sains. La SADC dispose d'un financement ex ante pour couvrir les pertes éventuelles liées à l'assurance-dépôts. Le montant de ce financement correspond à la somme des résultats non distribués et de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts de la Société.

Le temps qu'il faudra pour atteindre la cible du financement ex ante de la Société dépend en grande partie des taux de prime établis. Comme on peut le lire dans la partie Résultats financiers – Points saillants, le 25 juillet 2022 la SADC a annoncé qu'elle comptait se fixer une cible à court terme selon laquelle le financement ex ante devrait dépasser 85 pb des dépôts assurés d'ici l'exercice 2026-2027. La cible à court terme dictera l'établissement des taux de prime annuels ainsi que les communications aux institutions membres sur les niveaux de prime à venir. Cette cible à court terme tient compte de la taille des institutions membres et de la complexité de leurs activités, et s'aligne sur les meilleures pratiques internationales.

Au 30 juin 2022, le financement ex ante de la SADC s'établissait à 7 494 millions de dollars, soit l'équivalent de 69 points de base des dépôts assurés.

Liquidités mobilisables

Le tableau qui suit indique les sources de liquidités auxquelles la SADC peut recourir.

(en millions de dollars canadiens)	30 juin 2022	31 mars 2022
<i>Liquidités mobilisables :</i>		
Trésorerie	16	23
Juste valeur des titres de placement de haute qualité et très liquides	6 963	7 058
<i>Capacité d'emprunt :</i>		
Emprunts sur les marchés ou au Trésor en vertu de la Loi sur la SADC	30 000	30 000
Total des liquidités mobilisables	36 979	37 081
Dépôts assurés (respectivement au 30 avril 2022 et au 30 avril 2021)	1 081 986	1 025 235
Total des points de base des dépôts assurés	342	362

Le portefeuille de placement de la SADC ne contient que des titres de haute qualité et très liquides, à savoir des obligations du gouvernement du Canada et de sociétés d'État fédérales ou encore des obligations de gouvernements provinciaux ou de sociétés de financement municipales. En vertu de la Loi sur la SADC, la Société est autorisée à contracter des emprunts si elle a besoin de plus de fonds. Au 30 juin 2022, elle pouvait emprunter jusqu'à 30 milliards de dollars. Le plafond d'emprunt est ajusté le 31 décembre de chaque année pour refléter la croissance des dépôts assurés. Au besoin, le Parlement peut autoriser des emprunts dépassant ce plafond, en vertu d'une loi de crédits, et la ministre des Finances peut autoriser d'autres emprunts au Trésor.

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers trimestriels consolidés condensés, en conformité avec la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels consolidés condensés exempts d'anomalies significatives. Il incombe également à la direction de s'assurer que tous les autres renseignements figurant dans le présent rapport trimestriel sont conformes, le cas échéant, aux états financiers trimestriels consolidés condensés.

Les états financiers n'ont pas été audités ni examinés par un auditeur externe.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels consolidés condensés non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société à la date et pour les périodes visées dans les états financiers susmentionnés.



La présidente et première dirigeante,

Leah Anderson

Ottawa, Canada
Le 10 août 2022



La directrice financière et responsable, Efficacité opérationnelle,

Camille Ringrose

Ottawa, Canada
Le 10 août 2022

États financiers consolidés condensés et notes complémentaires

État consolidé condensé de la situation financière

Au 30 juin 2022 et au 31 mars 2022 (en milliers de dollars canadiens)

	Notes	30 juin 2022	31 mars 2022
ACTIFS			
Trésorerie		15 870	22 726
Titres de placement	3	7 271 830	7 261 749
Primes d'assurance à recevoir		203 627	-
Clients et autres débiteurs		686	742
Actif d'impôt exigible		1 921	1 215
Paiements anticipés		1 373	1 074
Actifs au titre de droits d'utilisation	4	8 392	8 660
Immobilisations corporelles		3 485	3 606
Immobilisations incorporelles		4 903	4 460
TOTAL DES ACTIFS		7 512 087	7 304 232
PASSIFS			
Fournisseurs et autres créditeurs		6 139	9 764
Obligations locatives	4	9 814	10 176
Produits tirés des primes différés		160	-
Avantages du personnel		1 494	1 461
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	5	2 000 000	1 900 000
Passif d'impôt différé		289	289
Total des passifs		2 017 896	1 921 690
CAPITAUX PROPRES			
Résultats non distribués		5 494 191	5 382 542
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		7 512 087	7 304 232

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

État consolidé condensé du résultat global

Trimestres terminés le 30 juin 2022 et le 30 juin 2021 (en milliers de dollars canadiens)

	Notes	30 juin 2022	31 mars 2022
PRODUITS TIRÉS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES			
Produits tirés des primes		203 680	193 015
Produits tirés des placements		25 138	22 106
Autres produits		52	58
		228 870	215 179
CHARGES			
Charges d'exploitation nettes	6	16 360	16 444
Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	5	100 000	50 000
		116 360	66 444
Résultat net avant impôt		112 510	148 735
Charge d'impôt		861	844
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL		111 649	147 891

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

État consolidé condensé des variations des capitaux propres

Trimestres terminés le 30 juin 2022 et le 30 juin 2021 (en milliers de dollars canadiens)

	Résultats non distribués et total des capitaux propres
Solde au 31 mars 2022	5 382 542
Total du résultat global	111 649
Solde au 30 juin 2022	5 494 191
Solde au 31 mars 2021	3 841 505
Total du résultat global	147 891
Solde au 30 juin 2021	3 989 396

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

Tableau consolidé condensé des flux de trésorerie

Trimestres terminés le 30 juin 2022 et le 30 juin 2021 (en milliers de dollars canadiens)

	30 juin 2022	30 juin 2021
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Total du résultat global	111 649	147 891
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie :		
Dotation aux amortissements	804	834
Perte à la sortie d'immobilisations incorporelles	27	-
Produits tirés des placements	(25 138)	(22 106)
Charge d'intérêts sur les obligations locatives	43	43
Charge d'impôt	861	844
Charge au titre des avantages du personnel	33	34
Variation du fonds de roulement :		
Augmentation des primes d'assurance à recevoir	(203 627)	(192 868)
(Augmentation) diminution des clients et autres débiteurs	56	(40)
Augmentation des paiements anticipés	(299)	(317)
Diminution des fournisseurs et autres créditeurs	(3 625)	(1 755)
Augmentation des produits tirés des primes différés	160	147
Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	100 000	50 000
Intérêts reçus	41 585	40 734
Intérêts payés sur les obligations locatives	(43)	(43)
Impôt sur le résultat payé	(1 567)	(1 872)
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	20 919	21 526
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(798)	(260)
Achat de titres de placement	(490 993)	(435 593)
Produit de la vente ou de l'arrivée à échéance de titres de placement	464 465	431 300
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	(27 326)	(4 553)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Paiement en principal sur les obligations locatives	(449)	(383)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(449)	(383)
Augmentation nette de la trésorerie	(6 856)	16 590
Trésorerie, au début	22 726	2 480
Trésorerie, à la fin	15 870	19 070

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

Notes complémentaires

I – Informations générales

La Société d'assurance-dépôts du Canada (la « Société » ou la « SADC ») a été constituée en 1967 en vertu de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (la « Loi sur la SADC »). Elle compte au nombre des sociétés d'État sans capital-actions inscrites à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle est financée par les primes que lui versent ses institutions membres et par les produits tirés de ses placements. Elle est assujettie à l'impôt fédéral sur les bénéfices, en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Son siège social est sis au 50, rue O'Connor, 17^e étage, à Ottawa, en Ontario.

La Société a pour mandat de fournir une assurance contre la perte totale ou partielle des dépôts détenus chez ses institutions membres, d'encourager la stabilité du système financier canadien et d'y contribuer à tous égards. La Société doit remplir son mandat de façon à protéger les intérêts des déposants des institutions membres, tout en s'efforçant de réduire le plus possible les pertes qu'elle est susceptible d'encourir. La SADC a aussi pour mandat d'agir à titre d'autorité de règlement de ses institutions membres.

La Société est habilitée à prendre toutes les mesures essentielles ou accessoires pour bien remplir son mandat, y compris faire l'acquisition d'éléments d'actif d'institutions membres et d'autres organisations, ou leur accorder des garanties ou des prêts. Elle peut notamment procéder ou faire procéder à des inspections des institutions membres, faire fonction de liquidateur, de séquestre ou d'inspecteur d'une institution membre ou d'une filiale de celle-ci, établir une institution-relais, acquérir des actions ou des actifs, reprendre des passifs qu'avaient des institutions membres et convertir en actions ordinaires certaines dettes d'une banque d'importance systémique nationale (BISN) en faillite afin d'en restructurer le capital, pour que celle-ci puisse rester en exploitation.

La Société est mandataire de Sa Majesté du chef du Canada pour l'application de la Loi sur la SADC. En conséquence, toutes les obligations qu'elle contracte dans l'exercice de son mandat constituent des obligations du Canada.

En juillet 2015, la Société a reçu une directive (C.P. 2015-1107), émise en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, lui demandant d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques en matière de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales. La SADC s'y est conformée.

L'examen du cadre d'assurance-dépôts annoncé dans le budget 2014 pour moderniser et renforcer le régime d'assurance-dépôts au Canada a reçu la sanction royale le 21 juin 2018. Deux séries de modifications visant à renforcer et à élargir la protection des dépôts sont entrées en vigueur le 30 avril 2020, puis le 30 avril 2022.

Le 10 août 2022, le Comité d'audit de la Société a approuvé les présents états financiers trimestriels consolidés et condensés, et en a autorisé la publication.

Méthode de préparation

Les présents états financiers trimestriels consolidés et condensés sont présentés en dollars canadiens et ont été préparés conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État émise par le Conseil du Trésor ; ils ne contiennent pas tous les renseignements devant être fournis dans des états financiers annuels complets. Ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités au 31 mars 2022 et relatifs à l'exercice terminé à cette date.

Les présents états financiers trimestriels consolidés et condensés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des obligations locatives, de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts et de certains avantages du personnel, qui sont comptabilisés selon leur valeur actualisée. Le coût historique est généralement établi en fonction de la juste valeur de la contrepartie donnée en échange d'un actif, ainsi que des sorties de trésorerie auxquelles s'attend la Société à l'égard d'un passif.

2 – Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables qui ont servi à préparer les présents états financiers trimestriels consolidés condensés et les états financiers consolidés audités au 31 mars 2022 et pour l'exercice terminé à cette date sont les mêmes.

Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitude relative aux estimations

La préparation des états financiers trimestriels conformément aux IFRS exige que la direction ait recours à des jugements et à des estimations qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs. Les résultats réels pourraient s'écarter des estimations utilisées.

En préparant les présents états financiers trimestriels consolidés condensés, la direction a eu recours aux mêmes jugements importants dans l'application des méthodes comptables de la Société que ceux auxquels elle avait eu recours lors de la préparation des états financiers consolidés annuels au 31 mars 2022 et pour l'exercice terminé à cette date ; les principales sources d'incertitude relatives aux estimations ont également été les mêmes.

3 – Instruments financiers

Les tableaux ci-après indiquent les différentes échéances des titres de placement de la Société et la composition de son portefeuille de placement.

<i>Au 30 juin 2022 (en milliers de dollars canadiens)</i>	Terme à courir jusqu'à l'échéance			
	90 jours ou moins	De 91 jours à 1 an	De 1 à 5 ans	Total
	Obligations	311 297	1 062 626	5 897 907
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,39	1,80	1,42	1,47
Total des titres de placement	311 297	1 062 626	5 897 907	7 271 830
Rendement effectif moyen pondéré	1,39	1,80	1,42	1,47

<i>Au 31 mars 2022 (en milliers de dollars canadiens)</i>	Terme à courir jusqu'à l'échéance			
	90 jours ou moins	De 91 jours à 1 an	De 1 à 5 ans	Total
	Obligations	422 714	915 117	5 923 918
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,28	1,68	1,32	1,36
Total des titres de placement	422 714	915 117	5 923 918	7 261 749
Rendement effectif moyen pondéré	1,28	1,68	1,32	1,36

Les tableaux ci-après donnent une ventilation de la juste valeur des titres de placement de la Société.

<i>Au 30 juin 2022 (en milliers de dollars canadiens)</i>	Coût amorti	Perte latente	Justes valeurs			
			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
			Obligations	7 271 830	(309 000)	4 977 972
Total des titres de placement	7 271 830	(309 000)	4 977 972	1 984 858	-	6 962 830

<i>Au 31 mars 2022 (en milliers de dollars canadiens)</i>	Coût amorti	Perte latente	Justes valeurs			
			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
			Obligations	7 261 749	(203 291)	5 089 383
Total des titres de placement	7 261 749	(203 291)	5 089 383	1 969 075	-	7 058 458

Le tableau ci-après résume la qualité de crédit des titres de placement de la Société, selon leur cote de crédit.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	June 30,	March 31,
	Le 30 juin 2022	Le 31 mars 2022
AAA	5 207 151	5 242 549
AA+	388 899	365 419
AA	226 879	178 844
AA-	656 546	635 729
A+	792 355	839 208
Total des titres de placement	7 271 830	7 261 749

Dans les tableaux qui précèdent, les intérêts courus sont inclus dans la valeur comptable.

Au 30 juin 2022, la Société n'avait comptabilisé aucune correction de valeur pour pertes à l'égard de ses titres de placement (néant au 31 mars 2022).

4 – Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives

La Société loue des bureaux à Ottawa ; le contrat de location expire en septembre 2030, mais il est assorti d'une option de renouvellement de cinq ans. La Société loue aussi des bureaux à Toronto à deux endroits différents. Le contrat de location du premier emplacement expire en octobre 2026 et est assorti d'une option de renouvellement de cinq ans, tandis que celui du second emplacement prend fin en novembre 2022 et comporte une option de renouvellement d'un an. L'exercice de l'option de renouvellement des contrats de location des bureaux d'Ottawa et de Toronto est à l'entière discrétion de la Société. La SADC loue aussi du matériel pour une durée de cinq ans, jusqu'en mai 2025.

Valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Bureaux loués	Matériel	Total
Coût			
Solde au 31 mars 2022	12 624	78	12 702
Ajouts	87	-	87
Solde au 30 juin 2022	12 711	78	12 789
Cumul des amortissements			
Solde au 31 mars 2022	3 999	43	4 042
Amortissement	351	4	355
Solde au 30 juin 2022	4 350	47	4 397
Valeur comptable			
Solde au 31 mars 2022	8 625	35	8 660
Solde au 30 juin 2022	8 361	31	8 392

Valeur comptable des obligations locatives

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Bureaux loués	Matériel	Total
Solde au 31 mars 2022	10 142	34	10 176
Ajouts	87	-	87
Charges financières	43	-	43
Paiements de loyers	(489)	(3)	(492)
Solde au 30 juin 2022	9 783	31	9 814

La charge d'intérêts de 43 000 dollars sur les obligations locatives figure à l'état du résultat global du trimestre terminé le 30 juin 2022. Au cours du même trimestre, la Société n'a comptabilisé aucune charge relative à des contrats de location à court terme, et elle a comptabilisé un montant négligeable à l'égard des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Dans le tableau des flux de trésorerie, les sorties de trésorerie liées à la charge d'intérêts sur les obligations locatives, soit 43 000 dollars, et celles liées au principal des obligations locatives, soit 449 000 dollars, sont respectivement comptabilisées au titre des activités d'exploitation et des activités de financement.

Ventilation des échéances des obligations locatives (non actualisées)

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Bureaux		
	loués	Matériel	Total
Pas plus de un an	1 473	11	1 484
Plus de un an, mais pas plus de cinq ans	5 364	21	5 385
Plus de cinq ans	3 620	-	3 620
Total	10 457	32	10 489

5 - Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

La provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts correspond au montant des pertes que, selon ses meilleures estimations, la SADC s'attend à subir en sa qualité d'assureur-dépôts et d'autorité de règlement. L'estimation est basée sur un calcul de la perte attendue, dont le montant et la date de survenance sont du domaine de l'inconnu. Les pertes réelles pourraient donc différer considérablement des estimations.

Les variations de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts sont résumées ci-après :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts
Solde au 31 mars 2022	1 900 000
Variation de la provision	100 000
Solde au 30 juin 2022	2 000 000

La Société a mis en œuvre les deux séries de modifications à la protection d'assurance-dépôts qui ont découlé de l'examen du cadre d'assurance-dépôts. Le calcul de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts prend en compte ces changements.

6 – Charges d'exploitation

Le tableau ci-après présente une ventilation du total des charges d'exploitation nettes de la Société pour le trimestre terminé le 30 juin 2022.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	30 juin 2022	30 juin 2021
Salaires et autres frais de personnel	8 726	7 982
Honoraires et autres frais	3 498	4 280
Frais généraux	850	636
Locaux	656	741
Traitement de données	1 350	952
Dotation aux amortissements	449	465
Dotation aux amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation	355	369
Charge d'intérêts sur les obligations locatives	43	43
Sensibilisation du public	433	976
Total des charges d'exploitation	16 360	16 444

7 – Transactions entre parties liées

La Société est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada, leur propriétaire commun. Elle a conclu des opérations avec certaines de ces parties liées dans le cadre de la prestation ou de l'achat de services divers. Ces opérations ont eu lieu dans le cadre des activités normales de la Société et sont comptabilisées à leur valeur d'échange, soit la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.